



Syndicat CFTC Peugeot Sochaux

STELLANTIS SOCHAUX

57 Avenue du Général Leclerc

25600 SOCHAUX

EXERCICE 2021

Syndicat **CFTC** STELLANTIS SOCHAUX 25600 SOCHAUX

Case courrier usine : SX1. S11- 08

☎ : (03 81) 33 14 67

☎ : (03 81) 33 45 05

SOMMAIRE

I) Préambule :

II) Comptes annuels :

Bilan :

- Bilan actif

Compte de résultat :

- Compte de résultat
- Compte de résultat détaillé

Annexes :

- 1. Événements de l'exercice
- 1.21. Présentation des comptes
- 1.2.2 Règles et méthodes comptables
- 2. Informations relatives au bilan
- 2.1 Informations relatives au compte de résultat
- 2.1.1 Tableau des ressources
- Notes sur le bilan actif

I. Préambule :

Conformément à la mission qui m'a été confié, j'ai effectué la comptabilité et la présentation des comptes 2021 « annuels », du **Syndicat CFTC STELLANTIS Sochaux** relatif à l'exercice concerné.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan **162 079 €**
- Total des ressources **124 970 €**
- Résultat net comptable de l'exercice **3 453 €**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. Comptes Annuels :

BILAN

Dossier : CFTC STELLANTIS SO... au 31_12_2021

Bilan synthétique

Le 31/12/2022

CFTC STELLANTIS SOCHAUX
Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021
Soldes N-1 au mois

**BILAN
SYNTHETIQUE**
Avec brouillard Avec simulation

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	57 962	
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	15 389	15 389			- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	15 389	15 389			- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	100 664	
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 453	
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	162 079	
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	162 079		162 079		Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres		
TOTAL II	162 079		162 079		TOTAL III		
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	177 468	15 389	162 079		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	162 079	

II. Comptes Annuels : (suite)

Compte de résultat

Dossier : CFTC STELLANTIS SO... au 31_12_2021

Compte de résultat synthétique

Le 31/12/2022

CFTC STELLANTIS SOCHAUX
Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021
Soldes N-1 au mois

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Avec brouillard Avec
simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	124		Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	77 081		Subventions d'exploitation	40 532	
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	84 026	
Rémunération du personnel			PRODUITS FINANCIERS	411	
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	3 192				
Dotations aux provisions					
Autres charges	37 845				
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	118 242		TOTAL (I)	124 970	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	3 274		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	121 516		TOTAL DES PRODUITS (I+II)	124 970	
BENEFICE OU PERTE	3 453				
TOTAL GENERAL	124 970		TOTAL GENERAL	124 970	

ANNEXES

1. Évènements de l'exercice.

La loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réformes du temps de travail a introduit la transparence financière parmi les critères déterminants la représentativité des syndicats. Ainsi, dans le cadre du respect des critères de transparence financière, **Le Syndicat CFTC STELLANTIS Sochaux** est passée d'une comptabilité sur Cosimo logiciel comptable confédéral à SAGE 50 version 5.41 permettant une comptabilité analytique. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées via le circuit unique des cotisations de la CFTC.

1.2.1 Présentation des comptes.

Les documents, dénommés états financiers, comprennent :

Le bilan.

Le compte de résultat,

L'annexe.

1.2.2 Méthode générale.

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions législatives en vigueur. **Le Syndicat CFTC STELLANTIS Sochaux** a établi ses comptes en respectant les règlements en vigueur afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

2. Informations relatives au bilan.

Le Syndicat CFTC STELLANTIS Sochaux n'a aucun stock.

Disponibilité :

Le poste « disponibilité » inscrit au passif, le solde bancaire créditeur est de :

162 079 €.

Dettes :

Le Syndicat CFTC STELLANTIS Sochaux n'a pas de dettes.

2.1. Informations relatives Au Compte de Résultat.

2.1.1 TABLEAU DES RESSOURCES.

Cotisations reçues	84 026,00 €
Subvention	27 432,00 €
Autres produits	13 100,00 €
Produits financiers	411,00 €
Total	124 970, 00 €

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Faits caractéristiques : néant.

Les conventions générales du nouveau PCG ont été appliquées, dans le respect des principes suivants:

- image fidèle ;
- comparabilité ;
- permanence des méthodes ;
- continuité de l'exploitation ;
- régularité et sincérité ;
- prudence ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, l'évaluation de base des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CREANCES ET DES DETTES :

Néant

DISPONIBILITES :

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

TRANSFERT DE CHARGES :

Ces comptes sont utilisés afin de comptabiliser les transferts entre comptes de charges ainsi que les remboursements de charges d'exploitation.

CHARGES ET PRODUITS :

Les charges et produits sont comptabilisés en fonction de l'exercice auquel ils se rattachent. Les charges et produits d'exploitation proviennent des activités dans lesquelles l'association est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Les charges et produits exceptionnels résultent des événements ou opérations inhabituels, distincts de l'activité, et non susceptibles de se reproduire de manière régulière. Les cessions d'éléments d'actif ne sont pas considérées comme relevant des activités ordinaires ; les résultats qu'elles dégagent sont inscrits en résultat exceptionnel. Les subventions reçues sont comptabilisées en fonction de l'exercice auquel elles se rattachent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Néant.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, arrêté par le Bureau, validé par le Conseil du Syndicat CFTC PEUGEOT Sochaux, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Fait à Sochaux, le 23 décembre 2022

Le trésorier,

Valérie MALARD